

Préfecture des COTES D'ARMOR

Service des ICPE industrielles 11, place du général de Gaulle BP. 2370 22 023 SAINT BRIEUC Cedex

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, au nom de la société **APROBOIS**, la **demande d'enregistrement** au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, relative à création d'une unité de fabrication de granulés de bois associée à une chaudière biomasse sur un ancien site industriel implanté *route de Kergrist* (RD 31) à ROSTRENEN (22110).

Le projet est soumis à **enregistrement** au titre de la rubrique **2410.B** (travail du bois) de la nomenclature des installations classées et **déclaration** au titre des rubriques **1532** (stockage de bois) et **2910.A** (chaudière biomasse).

2410.B.1°	Ateliers où l'on travaille le bois ou matériaux combustibles analogues. B. Autres installations que celles visées au A (installations classées au titre de la rubrique 3610).
	La puissance de l'ensemble des machines présentes dans l'installation qui concourent au travail du bois ou matériaux combustibles analogues (1300 kW) est supérieure à 250 kW.

Le dossier d'enregistrement qui vous est ici transmis comporte les éléments demandés aux articles R.512-46-1 à R.512-46-7 du Code de l'Environnement.

Pour des raisons techniques, nous sollicitons également une dérogation à l'article R 512-46-4 du Code de l'environnement relative à l'échelle employée au niveau du plan de masse de l'installation (1/500 au lieu de 1/200).

Une demande de dérogation est faite au titre des articles 11.1 (matériaux de construction), 13 (désenfumage), 32 (réseaux des eaux pluviales) et 43 (hauteur des points de rejet) de l'arrêté du 2 septembre 2014 relatif aux prescriptions applicables aux installations relevant de l'enregistrement sous la rubrique 2410.

Vous souhaitant bonne réception de ce dossier et restant à votre entière disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

la Directrice

Mme. Karine MAHE



SIÈGE SOCIAL • ZAE DE KERVOASDOUÉ 29270 CARHAIX-PLOUGUER TÉL. 02 98 93 74 04 • FAX 02 98 99 16 31 COURRIEL : contact@aprobois.fr

www.aprobois.fr





